

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31006**

Intitulé

Coordinateur en rénovation énergétique biosourcée

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INIT environnement	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le rôle d'un Coordinateur ou d'une Coordinatrice en Rénovation Énergétique Biosourcée est de programmer une amélioration de l'habitat individuel dans un objectif d'optimisation énergétique et de réduction des risques sanitaires et environnementaux. Elle/Il assiste techniquement son client à la prise de décision sur les investissements de travaux envisagés en termes d'économies d'énergie, de confort (été et hiver) et de santé selon les réglementations en vigueur et en fonction de sa capacité d'investissement.

Interlocuteur/trice central(e) pour le maître d'ouvrage, son intervention couvre les différentes étapes du projet de rénovation, depuis l'étude des biens, la proposition de solutions détaillées jusqu'à la coordination des travaux.

Ses activités sont les suivantes:

Activité 1. Réaliser un état des lieux et calculer le bilan énergétique d'un bâtiment existant

Activité 2. Proposer un projet d'amélioration énergétique biosourcée pour le confort d'été et d'hiver

Activité 3. Mettre en œuvre les procédés d'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

Activité 4. Coordonner ou assister le maître d'ouvrage dans la coordination des travaux d'amélioration thermique.

Il est capable de:

- Identifier les attentes du maître d'ouvrage et procéder à la collecte des données
- Réaliser à main levée les plans de l'existant et effectuer le métré.
- Situer et analyser les spécificités du bâtiment vis à vis de son environnement
- Décrire les caractéristiques, désordres, pathologies de l'enveloppe et caractéristiques de ses équipements
- Réaliser l'étude thermique et énergétique du logement
- Rédiger le bilan énergétique global du bâtiment pour le client
- Exposer et expliquer pour le maître d'ouvrage, les priorités et les objectifs d'amélioration ciblés.
- Proposer des solutions d'amélioration visant la réduction des expositions et risques sanitaires ou proposer des solutions de correction ou d'isolation des bruits d'impacts ou aériens.
- Produire différents scénarios d'isolation thermique pour atteindre des performances de type moyennes, élevées et supérieures selon un budget progressivement élevé.
- Préconiser un système d'amélioration du confort d'été pour éviter le recours à la climatisation
- Proposer des corrections thermiques pour résoudre les problèmes de paroi froides ou conserver les propriétés d'inertie des parois
- Proposer des dispositifs de renouvellement d'air, chauffage et de production d'eau complémentaires au projet d'amélioration thermique.
- Aborder le coût global des travaux et les aides financières et fiscales dont le MO peut bénéficier
- Décrire des détails pratiques et les points techniques en prévision de leur bonne exécution
- Réaliser la mise en œuvre des différentes techniques d'isolation
- Assurer la mise en œuvre des enduits correcteurs thermiques et de finition
- Assurer la fabrication et le montage des murs à inertie
- Choisir les techniques et les méthodes de mise en œuvre de bardage extérieur dans une démarche environnementale
- Localiser les défauts d'étanchéité à l'air et les points sensibles créés par l'intervention
- Préparer les documents techniques pour les intervenants
- Établir un ordre chronologique des travaux suivant les propositions antérieures et les retranscrire sur un planning
- Procéder et participer aux dispositifs d'autocontrôle et de traçabilité de bonnes pratiques professionnelles pour répondre à une garantie de performance.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment, rénovation, second œuvre/finitions, Génie énergétique.

Pour le compte de maîtres d'ouvrages publics ou privés

Pour le compte des maîtres d'œuvres: architectes, économiste de la construction, bureaux d'études thermiques.

Pour le compte des entreprises générales du bâtiment et du second œuvre: grandes entreprises du BTP, PME ou TPE

A son propre compte

- Coordinateur/Coordinatrice en rénovation énergétique
- Conseiller énergie
- Coordinateur de projet immobilier basse consommation
- Collaborateur d'ingénieur thermique du bâtiment

- Collaborateur d'architecte
- Chargé de l'amélioration thermique du patrimoine bâti
- Vendeur Conseil matériaux écologiques
- Conducteur de travaux second-oeuvre finitions
- Chargé d'opération en amélioration de l'habitat
- Technicien chargé d'affaires projet immobilier basse consommation

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

C1503 : Management de projet immobilier

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Unité 1. Réaliser un état des lieux et calculer le bilan énergétique d'un bâtiment existant.
 - Unité 2. Proposer une offre globale d'amélioration énergétique biosourcée de l'habitat
 - Unité 3. Mettre en œuvre les procédés d'isolation de l'enveloppe du bâtiment.
 - Unité 4. Coordonner ou assister le maître d'ouvrage dans la réalisation d'un ensemble de travaux de second œuvre préconisés pour garantir une performance énergétique ciblée.
- II. Après un parcours de formation continue:
 Modalités d'évaluation: évaluation écrite (contrôles continus), mise en situation professionnelle, soutenance dossier technique.
- III. Par capitalisation: validation par blocs compétences
 III. Après un parcours VAE

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31006 - Préconiser un système naturel d'amélioration du confort d'été pour éviter les recours à la climatisation	<p>Descriptif : Proposer un système d'amélioration du confort thermique adapté à l'architecture et aux spécificités du bâti : - proposer une isolation spécifique au confort d'été à base de matériaux biosourcés. - Proposer un système de végétalisation en toiture et en façade (et son support) en cohérence avec la biodiversité locale. - Etudier la possibilité de créer un système de ventilation naturelle quand le projet le permet.</p> <p>Modalités d'évaluation : projet de soutenance (mise en situation professionnelle) et examen final (étude de cas).</p> <p>Validation : Remise d'un certificat de compétences pour ce bloc</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31006 - Mettre en œuvre les procédés d'isolation de l'enveloppe du bâtiment.	<p>Descriptif : Après avoir repéré et solutionné dans des schémas de principe les points techniques et critiques du chantier : - lister les matériaux et accessoires- assurer la pose des matériaux isolants (isolation des parois par des matériaux biosourcés, étanchéité à l'air contrôlée) et application de correcteurs thermiques (pose d'enduits traditionnels et isolants à la chaux, création de paroi à inertie...).</p> <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle en atelier, projet de soutenance (mise en situation professionnelle) et examen final (étude de cas).</p> <p>Validation : Remise d'un certificat de compétences pour ce bloc</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31006 - Coordonner ou assister le maître d'ouvrage dans la réalisation des travaux d'amélioration thermique</p>	<p>Descriptif : Après avoir repéré et solutionné dans des schémas de principe les points techniques et critiques du chantier : - Préparer les documents techniques pour les intervenants- Établir un ordre chronologique des travaux suivant les propositions antérieures et les retranscrire sur un planning- Procéder et participer aux dispositifs d'autocontrôle et de traçabilité de bonnes pratiques professionnelles pour répondre à une garantie de performance.</p> <p>Modalités d'évaluation : projet de soutenance (mse en situation professionnelle) et examen final (étude de cas).</p> <p>Validation : Remise d'un certificat de compétences pour ce bloc</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31006 - Concevoir un projet de rénovation énergétique biosourcée</p>	<p>Descriptif : Sur la base d'un état des lieux et d'un bilan énergétique et sanitaire : - poser les priorités du projet et définir deux objectifs de performance - proposer des actions de correction thermique sur parois froides ou pour conserver l'inertie des murs anciens. - élaborer deux stratégies d'amélioration bioclimatique, thermique, sanitaire ainsi que des installations techniques (chauffage et ECS) - rédiger une offre globale de travaux de rénovation et conseiller sur les aides financières et fiscales.</p> <p>Modalités d'évaluation : projet de soutenance (mise en situation professionnelle) et examen final (étude de cas).</p> <p>Validation : Remise d'un certificat de compétences pour ce bloc</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31006 - Réaliser un état des lieux et calculer le bilan énergétique d'un bâtiment existant.</p>	<p>Descriptif : - Effectuer une analyse complète du bâtiment (enveloppe, équipements) et de son environnement tout en réalisant les mesures nécessaires à la réalisation du bilan thermique et énergétique. - Réaliser le bilan thermique et énergétique puis son analyse. - Rédiger une synthèse et conclusions</p> <p>Modalités d'évaluation : projet de soutenance (mise en situation professionnelle) et examen final (étude de cas)</p> <p>Validation : Remise d'un certificat de compétences pour ce bloc</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	3 membres minimum, extérieurs au centre préparant à la certification, dont 2 professionnels représentant le domaine professionnel concerné et 1 membre représentant la certification.
Après un parcours de formation continue	X	3 membres minimum, extérieurs au centre préparant à la certification, dont 2 professionnels représentant le domaine professionnel concerné et 1 membre représentant la certification.

En contrat de professionnalisation	X		3 membres minimum, extérieurs au centre préparant à la certification, dont 2 professionnels représentant le domaine professionnel concerné et 1 membre représentant la certification.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		4 membres minimum : - 2 membres représentant le domaine professionnel du bâtiment (dont le président) - 1 membre représentant le domaine professionnel de l'enseignement, formateur enseignant de l'organisme de formation. - 1 membre de la certification

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Coordinateur en rénovation énergétique et sanitaire" avec effet au 05 mai 2008, jusqu'au 9 décembre 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Coordinateur en rénovation énergétique biosourcée" avec effet du 09 décembre 2017, jusqu'au 21 juillet 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

50 certifications en moyenne par an

Autres sources d'information :

contact@init-environnement.com

SITE INIT ENVIRONNEMENT

Lieu(x) de certification :

INIT environnement : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Pyrénées-Atlantiques (64) [Anglet]

INIT environnement : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

INIT environnement : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Saint Nicolas de Redon]

INIT environnement : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [La Tour de Salvigny]

INIT environnement : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Charente-Maritime (17) [La Grève sur Migron]

INIT environnement : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Dordogne (24) [Saint Pierre de Frugie]

INIT environnement : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Dordogne (24) [Sarlat]

INIT environnement

22 Rue Muesca

64600 ANGLET

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ANGLET (64)

BORDEAUX (33)

SAINT PIERRE DE FRUGIE (24)

LA GREVE SUR MIGRON (17)

SARLAT (24)

LA TOUR DE SALVIGNY (69)

SAINT NICOLAS DE REDON (44)

Historique de la certification :

Certification précédente : Coordinateur en rénovation énergétique et sanitaire